

ENGAGEMENT DE LECHLER S.P.A. ENVERS RESPONSIBLE CARE

L'Entreprise LECHLER SPA, associée à Federchimica, adhère au Programme Responsible Care et s'engage à développer ses activités en portant une attention particulière à l'amélioration continue de la Sécurité, de la Santé et de l'Environnement.

Cet engagement se concrétise par l'adoption des Principes directeurs suivants :

- a) L'Entreprise garantit que :
 - son engagement dans les domaines de la Sécurité, de la Santé et de l'Environnement est conforme aux principes directeurs et considéré comme partie intégrante de la politique générale de l'Entreprise ;
 - la Direction et les salariés sont conscients de l'engagement et impliqués dans la poursuite des objectifs et dans la prise de conscience des résultats obtenus.
- b) Dans l'exercice de ses activités commerciales et de production, l'Entreprise :
 - respecte les normes en vigueur et promeut l'adoption de critères, règles, procédures et comportements visant à améliorer les performances, en coopérant avec les Institutions, nationales et internationales, pour contribuer au développement durable ;
 - évalue l'impact actuel et potentiel de ses activités et de ses produits sur la Sécurité, la Santé et l'Environnement ;
 - collabore avec les Institutions compétentes pour définir et réaliser les procédures et comportements visant à améliorer les performances.
- c) L'Entreprise garantit, notamment grâce à des actions de sensibilisation, d'information et de formation, l'implication des ressources humaines et des organisations syndicales dans l'application du Programme Responsible Care.
- d) L'Entreprise communique en toute transparence aux parties concernées la politique, les objectifs et l'évaluation des résultats ; de plus, elle informe les clients sur les modalités d'utilisation, de transport et d'élimination de ses produits, et elle les incite à adopter une politique conforme aux principes directeurs.
- e) L'Entreprise estime qu'il est important, pour sélectionner les fournisseurs, que ceux-ci s'engagent de la même manière envers la Sécurité, la Santé et l'Environnement.
- f) L'Entreprise s'engage également à :
 - optimiser l'utilisation des ressources naturelles ;
 - minimiser la production des déchets et les destiner aux formes de récupération et/ou élimination les plus adaptées ;
 - améliorer l'impact de ses émissions dans l'environnement interne et externe à l'Entreprise.
- g) Dans le cadre de la recherche et du développement, l'Entreprise promeut des activités dans les domaines de la Sécurité, de la Santé et de l'Environnement, afin de développer des processus et des produits plus sûrs et avec un impact environnemental plus faible.
- h) L'Entreprise s'engage à collaborer avec les autres entreprises adhérant au Programme à travers l'échange d'expériences afin de favoriser l'application des principes directeurs.
- i) L'Entreprise vérifie régulièrement l'application, en interne, des principes directeurs.

Le Soussigné ARAM MANOUKIAN, en qualité de PRÉSIDENT, déclare l'engagement de l'Entreprise LECHLER SPA à adhérer aux Principes directeurs.

DATE : 31/03/2017

SIGNATURE :

REVISION	DATE	REDIGE PAR	APPROUVE PAR
02	31/03/2017	RSGI	DIRECTION ODV 231

DOCUMENT DE GESTION INFORMATIQUE